

Commission de discipline
Procès verbal de réunion N° :13
Séance du 09 mars 2015

- Mr Khader Larbi Président
- Mr. Belyazid Abdelwahab S/G
- Mr. Djebbar Ali Member

Ordre du Jour :

Réserves du WAK EL Bayadh.

Traitement des affaires de la 13 eme journée seniors

A f f a i r e N ° 0 0 2 :

Match CFTK Kheiter =/= WAK EL Bayadh du 27/03/2015 Seniors.

- Réserves de WAK EL Bayadh sur le joueur :

- Qui serait suspendu à la date du match.

-En la forme : Recevables.

Au fond : fondées.

Attendu que le joueur objet de réserves :

***Addadi Djelloul lic 3 251302(CFTK) a reçu six (06) mois de suspension fermes.**

Lors de la rencontre CRBC Cheguig =/= CFTK Kheiter du 30/01/2015 Seniors PV 09 Affaire n° :047 du 02/02/2015(CWD).

Attendu que : le dit joueur a participé à la rencontre CFTK/WAK du 27/02/2015 alors qu'il se trouvait sous les coups d'une suspension.

Par ces motifs , et ce conformément à l'article 92 des règlements généraux de la F.A.F Phase Aller la commission décide :

***Match perdu par pénalité au CFTK pour attribuer le gain du match au WAK qui marque 03 points et un score de 03 buts à zéro.**

***Défalcation trois (03) points pour l'équipe CFTK.**

***Quatre (04) matchs de suspension fermes en sus de la sanction initiale pour le joueur :**

***Addadi Djelloul lic 3 251 302(CFTK).**

***Un (01) mois de suspension ferme de toute fonction officielle pour le Secrétaire du club CFTK.**

***Dix mille (10 000DA) dinars d'amende pour le club CFTK Kheiter.**

3^{eme} journée R3

A f f a i r e N ° 0 6 7 :

Rencontre CSAR Arbaouat =/= CFTK Kheiter du 06/03/2015 seniors.

Parti non jouée.

-vu la feuille de matche.

. -vu le rapport de l'arbitre

-vu le rapport de délégué.

A t t e n d u q u e : l'arbitre de la rencontre signalé le non déroulement de cette partie pour l'absence du club CFTK.

A t t e n d u q u e : L'arbitre a donné le laps de temps réglementaire.

A t t e n d u q u e : l'arbitre en agissant ainsi a fait une juste application de la réglementation.

A t t e n d u q u e : Le club de CFTK n'a présenté aucune justification quant à son absence à la rencontre.

Par ces motifs la commission

Décide ART61 phase Aller.

-Match perdu par pénalité CFTK pour en attribuer le gain de match à CSAR qui marque trois points et un score de 03 buts à zéro.

-Défalcation de trois (03) points CFTK.

-Cinq mille (5 000 DA) dinars d'amende pour le club CFTK.

A f f a i r e N ° O 6 8 :

Rencontre MCG Ghassoul =/= CRBC Cheguig du 06/03/2015 seniors

Joueur expulsé : cumul d'avertissements (ART 101).

-Un (01) match de suspension ferme pour chacun :

*Hadeif Mohamed lic 325 414 (MCG)

*Chaib Abdenacer lic 325 416(MCG)+ -Mille cinq cent (1500 DA) dinars d'amende

Mauvaise organisation (ART 129) :

-Cinq mille (5000DA) dinars d'amende pour le club MCG Ghassoul.

A f f a i r e N ° O 6 9 :

Rencontre CASB Boussemghoun =/= GSS Abiodh S/C du 07/03/2015 seniors

Joueur expulsé cumul d'avertissement (ART 101).

* Rahmani Dejlloul lic 325 720 (GSS)

-Un (01) match de suspension ferme .

Joueurs avertis :

-Figuigui Mohamed El Amine lic 325 1426 (CASB) Jeu Dur.

-Bencheikh Younes lic 325 1402 (CASB) Jeu Dur.

-Allsid Cheikh Hassan Eddine lic 325 707 (GSS) Anti Jeu.

A f f a i r e N ° O 7 0 :

Rencontre JSK Brezina =/= CSS Stitten du 07/03/2015 seniors

Joueur expulsé cumul d'avertissements (ART 101).

-Un (01) match de suspension ferme pour chacun :

* Youssefi Amar lic 324 512(CSS).

* Reguegba Mohamed lic 325 103(JSK).

Joueurs avertis :

-Kabar youcef lic 324111(JSK) Anti Jeu.

-Mahboubi Houcine lic 325 522(CSS) Anti Jeu.

-Nouari Mohamed lic 325 501(CSS) Anti Jeu.

-Saci Abdelatif lic 325 508 (CSS) Jeu Dur.

A f f a i r e N ° O 7 1 :

Rencontre WAK EL Bayadh =/= MCB Brezina du 07/03/2015 senior

Joueurs avertis :

-Bouchi Benameur lic 325 909 (WAK) Anti Jeu.

-Teffahi Mohamed Yacine lic 325 928 (WAK) Jeu Dur.

-Hadeif Amine Mustapha lic 325 1107 (MCB) Jeu Dur.

-Belkbir Brahim lic 325 1109(MCB) Anti Jeu.

-Moustefaoui Nasseridine lic 325 1123(MCB) contestation de décision

**Mille cinq cent (1500DA) dinars d'amende.*

A f f a i r e N ° O 7 2 :

Rencontre MSA Sidi Amar =/= CSAB Bnoud du 06/03/2015 senior

Joueurs avertis :

-Lakhdari Mustapha lic 325 622(MSA) Anti Jeu.

-Lakhdari Abdellah lic 325 603 (MSA) comportement Anti sportif.

-Boulanouar larbi lic 325 1215 (CSAB) Anti Jeu.

-Boucif Abdelkader lic 325 1203(CSAB) Anti Jeu.

Statistique du 13^{ème} Journée

SANCTIONS	SENIORS	OBSERVATIONS
<i>Avertissement</i>	<i>16</i>	
<i>Expulsion</i>	<i>05</i>	
<i>Dirigeant Signalés</i>	<i>00</i>	
<i>Notification</i>	<i>09</i>	
<i>Amende</i>	<i>23 000</i>	

Président: L.Khader

Secrétaire: A . Belyazid